

Campagne d'emplois Biatss pour l'année 2025**Recrutement par concours**

Deux objectifs peuvent être visés par des ouvertures de concours :

- d'une part, des recrutements externes, notamment sur des postes où il peut être difficile de recruter autrement ;
- d'autre part, des promotions internes.

Deux situations peuvent donc en théorie inciter à proposer un poste au concours :

- la création d'un nouveau poste, qui n'existait pas ;
- un remplacement sur un poste déjà existant, à l'occasion d'un départ. En particulier, il est malaisé d'ouvrir un concours sur un poste déjà existant (par exemple dans une optique de titularisation d'un agent contractuel) car si le candidat retenu est in fine différent de la personne occupant le poste, la situation devrait théoriquement mener à mettre fin aux fonctions du précédent occupant.

Le turn-over constaté en 2024 qui se maintiendra en 2025 laisse peu de marges de manœuvre pour flécher des concours sur des remplacements de poste. Cependant, l'analyse des effectifs actuels démontrant un vivier d'agents en situation de décalage statut fonction ou sous le statut de contractuel. De ce fait, le nombre de postes qu'il est raisonnablement possible d'ouvrir apparait en augmentation par rapport aux années précédentes. Il est donc proposé une adaptation du nombre de postes ouvert au concours pour 2025, à 22 (contre 18 en 2024).

En regard de cette évolution, il est proposé de ne plus flécher les ouvertures de concours sur telle ou telle demande spécifique à telle entité, mais de les positionner sur des fiches de poste plus génériques, correspondant à des besoins transverses. Ce choix permettra :

- d'augmenter le vivier de candidats internes potentiellement concerné par chaque concours ;
- de faciliter le positionnement des candidats admis sur des postes effectivement vacants ;
- d'augmenter la probabilité de voir les concours effectivement déboucher sur un recrutement (sachant que sur les concours organisés en 2024, 6 postes ont été infructueux sur 18 postes proposés) ;

Par ailleurs, les lignes directrices ministérielles imposent :

- un quota de concours réservés à des personnes en situation de handicap ;
- un équilibre entre concours externes (au sens de ouverts à des primo entrants sur le marché du travail comme à des personnes déjà en activité, sous condition de diplôme) et concours internes (au sens de ouverts à des agents publics ayant déjà une ancienneté minimale).

Dès lors, au regard des 12 demandes de concours remontées en dialogue de gestion ainsi que des demandes de concours transmises par les membres du comité social d'administration, il est proposé une liste de 23 postes ouverts dans le cadre des concours de Biatss pour 2025 :

Corps	Catégorie	BAP	Profil	Objectif	Type	Nombre
IGR	A	J	Responsable de l'administration et du pilotage	Résorption decalage statut fonction	Concours interne	1
IGR	A	C	Expert en développement d'expérimentation	Tensions de recrutement	Concours externe	1
IGR	A	E	Expert en ingénierie des systèmes d'information	Tensions de recrutement	Concours externe	1
IGE	A	F	Chargé de communication	Résorption decalage statut fonction	Concours interne	1
IGE	A	C	Ingénieur en conception instrumentale	Résorption emploi précaire	Concours externe	1
IGE	A	G	Chargé d'opérations immobilières	Tensions de recrutement	Concours externe	1
IGE	A	J	Chargé de projet	Résorption emploi précaire pour des agents du Cnam en situation de handicap	Intégration BOE (6% de concours obligatoires par cette voie)	1
ASI	A	J	Assistant en gestion administrative / Assistant d'orientation et d'insertion professionnelle	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours interne	1
ASI	A	J	Assistant en gestion financière et comptable	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours interne	1
ASI	A	J	Assistant en gestion administrative / Assistant d'orientation et d'insertion professionnelle	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours externe	2
ASI	A	J	Assistant en gestion financière et comptable	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours externe	1
TECH	B	J	Gestionnaire administratif	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours interne	2
TECH	B	J	Gestionnaire financier et comptable	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours interne	1
TECH	B	J	Gestionnaire administratif	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours externe	2
TECH	B	J	Gestionnaire financier et comptable	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours externe	1
TECH	B	J	Gestionnaire RH	Résorption emploi précaire et decalage statut fonction	Concours externe	2

TECH	B	J	Gestionnaire administratif	Résorption emploi précaire pour des agents du Cnam en situation de handicap	Intégration BOE (6% de concours obligatoires par cette voie)	1
TECH	B	J	Gestionnaire RH	Résorption emploi précaire pour des agents du Cnam en situation de handicap	Intégration BOE (6% de concours obligatoires par cette voie)	1
ATRF	C	G	Opérateur logistique	Résorption emploi précaire	Recrutement direct Concours externe	1
					Total	23